

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1089 Travaux publics.

n° 1089

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
26 octobre 1950

Numéro JO  
n° 10 du 01/10/1950

Date du numéro  
1 octobre 1950

### TEXTE INTÉGRAL

Le traitement mensuel de Mahmoud Megag, chauffeur auxiliaire eu service aux travaux publics, est fixé à 8.700 francs, pour compter dn 1er juillet 1950.